



La croissance de l'économie belge atteint 3% en 2022 grâce aux consommateurs

En 2022, l'économie belge va croître au rythme de 3%, grâce notamment à la consommation des ménages. L'impact de la crise du coronavirus sur le marché du travail reste limité et les investissements continuent de progresser. C'est ce qui ressort des prévisions économiques pour 2022 du Bureau fédéral du Plan.

La consommation des ménages soutient l'économie

Avec une croissance de 5,9% en 2022, la consommation des ménages est le moteur de la croissance de l'économie belge. Elle poursuit ainsi son mouvement de rattrapage, entamé l'an dernier par un rebond de 6,3% après avoir, chuté en 2020 de 8,2%. « En 2020, les ménages ont indirectement été contraints d'épargner, non pas en raison d'une baisse de leur pouvoir d'achat mais bien parce que de nombreux commerces ont été fermés. En 2021 et 2022, on assiste à un mouvement de rattrapage. », déclare Ludovic Dobbelaere, économiste au Bureau fédéral du Plan.

Les investissements poursuivent leur hausse

Les investissements des entreprises progresseront de 1,7% cette année. Ils sont portés par les perspectives de demande favorables, les plans de relance, l'amélioration de la rentabilité et la faiblesse des taux d'intérêt. Quant aux investissements publics, ils augmenteront de 5,8% cette année, notamment grâce aux plans de relance.

Impact limité de la crise du coronavirus sur l'emploi

Le Bureau fédéral du Plan prévoit que l'augmentation de l'emploi retombera à 57 000 personnes en 2022, après avoir atteint 84 000 en 2021. Cela s'explique par une croissance économique plus vigoureuse en 2021 que les prévisions actuelles pour 2022. Ce qui joue également un rôle, c'est la

suppression progressive des mesures de soutien prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la crise sanitaire. Cette suppression devrait freiner temporairement la croissance de l'emploi. Celle-ci ne s'accélérerait à nouveau qu'à l'automne prochain.

Cette année, le taux de chômage devrait diminuer à 8%, atteignant ainsi un niveau sensiblement inférieur à celui d'avant-crise (8,9% en 2019).

« Si l'on considère la situation dans son ensemble, la période de crise sanitaire n'aura qu'un impact limité sur le marché du travail », réagit Ludovic Dobbelaere.

Impact des mesures en matière d'énergie sur les prévisions d'inflation

Les mesures prises récemment par le gouvernement fédéral en matière d'énergie ont pour effet que l'inflation devrait s'établir à 5,5% cette année, soit un chiffre légèrement inférieur à celui annoncé au début du mois. Le Bureau fédéral du Plan s'attend dès lors à ce que le dépassement de l'indice pivot intervienne en octobre 2022 plutôt qu'en avril. Bien que les présentes prévisions supposent que la spirale prix-salaires reste sous contrôle, une hausse plus forte des salaires et de l'inflation ne peut pas être exclue dans le contexte actuel. Dans ce cas, la position concurrentielle extérieure de l'économie belge pourrait être affectée à moyen terme.

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) a préparé le présent rapport '*Budget économique – prévisions économiques pour 2022 - février 2022*' dans le cadre de ses activités au sein de l'Institut des comptes nationaux.

Les prévisions d'inflation présentées dans ce rapport tiennent compte des mesures en matière d'énergie annoncées par le gouvernement fédéral le 1er février 2022. Ces prévisions d'inflation constituent dès lors une mise à jour des prévisions publiées par le BFP sur son site Internet le 1er février 2022.

Le 24 février, le BFP publiera ses perspectives à moyen terme (2022-2027).

Pour plus d'informations: Rik Vanhauteghem – 0472/78 29 81, rvh@plan.be